

# La sélectivité spatiale de l'élite politique locale: Une analyse exploratoire du lieu de résidence des élus communaux de Zurich et Lausanne (1980-2016)

Roberto Di Capua 

University of Lausanne

## Correspondence

Roberto Di Capua, Institut d'études politiques (IEP), UNIL – Mouline, Géopolis, Université de Lausanne, Lausanne, Switzerland.  
 Email: [contact@robertodicapua.ch](mailto:contact@robertodicapua.ch)

## Abstract

This article studies the spatial dimension of the social selection of local elected officials that takes shape through the geographical selectivity of the elected officials' places of residence. Based on data on the places of residence of local elected officials in Zurich and Lausanne (1980-2016), we show that the residential dispersion of local elected officials is not random but driven by a logic of class socio-spatial selectivity. We also show that this spatial selectivity varies according to the partisan affiliation of elected officials and the existence or not of electoral districts at the municipal level. By analysing the concentration or absence of elected officials according to the socio-economic level of the neighbourhoods of Lausanne and Zurich, this article explores a new approach to the sociology of political elites: by adding a spatial dimension – the place of residence – we thus refine the study of the profile of elected officials and their representativeness.

## Zusammenfassung

In diesem Artikel wird untersucht, wie sich die soziale Auswahl lokaler Mandatsträger auch in räumlicher Hinsicht durch die geografische Selektivität des Wohnorts der Mandatsträger ausdrückt. Auf der Grundlage von Daten über den Wohnort lokaler Mandatsträger in Zürich und

This is an open access article under the terms of the Creative Commons Attribution-NonCommercial License, which permits use, distribution and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited and is not used for commercial purposes.

© 2021 The Authors. Swiss Political Science Review published by John Wiley & Sons Ltd on behalf of Swiss Political Science Association.

Lausanne (1980-2016) wird gezeigt, dass die Streuung der Wohnorte lokaler Mandatsträger nicht zufällig ist, sondern durch eine Logik der sozialräumlichen Klassenselektivität bestimmt wird. Diese räumliche Selektivität variiert je nach Parteizugehörigkeit der Mandatsträger und dem (Nicht-)Vorhandensein von Wahlkreisen auf Gemeindeebene. Durch die Analyse der Konzentration bzw. Abwesenheit von Mandatsträgern in Abhängigkeit vom sozioökonomischen Niveau der Stadtteile beschreitet dieser Artikel einen neuen Weg der Soziologie der politischen Eliten. Dieser ermöglicht es, die Untersuchung des Profils der Mandatsträger und ihrer Repräsentativität durch eine räumliche Dimension zu verfeinern: den Wohnort.

### Résumé

Cet article évalue comment la sélection sociale des élus locaux, mise en avant par la sociologie des élites politiques, s'exprime également en terme spatial à travers une sélectivité géographique des lieux de résidence des élus. À partir de données sur les lieux de résidence des élus communaux zurichois et lausannois (1980-2016), nous montrons que la dispersion résidentielle des élus locaux n'est pas aléatoire mais animée par une logique de sélectivité socio-spatiale de classe. Nous montrons également que cette sélectivité spatiale varie en fonction de l'appartenance partisane des élus et de l'existence ou non de circonscriptions électorales au niveau communal. En analysant la concentration ou l'absence d'élus en fonction du niveau socio-économique des quartiers, cet article explore une nouvelle piste pour la sociologie des élites politiques permettant d'affiner l'étude du profil des élus et de leur représentativité à travers une dimension spatiale: le lieu de résidence.

## INTRODUCTION

L'étude des élites politiques suisses s'est jusqu'à aujourd'hui surtout intéressée aux critères de sélectivité sociale du personnel politique national (Gruner, 1974; Pilotti et al., 2010; Pilotti, 2017) ou encore plus récemment local (Di Capua, 2019). Ces recherches ont permis de mettre en avant comment les élus sont majoritairement recrutés, à tous les échelons fédéraux, sur la base de critères sociaux souvent sélectifs notamment en termes d'origine sociale, de niveau d'étude ou de profession. Toutefois, la sociologie des élites politiques suisses ne s'est pas encore intéressée à une conséquence sous-estimée de la sélectivité sociale des élus: *la sélectivité spatiale*.

Les études de la ségrégation urbaine (Oberti & Préteceille, 2004, 2016), des choix résidentiels en Suisse (Rérat, 2012; Thomas, 2013) ou encore de la gentrification des villes suisses (Rérat et al., 2008, 2010; Rérat & Lees, 2011) démontrent que les habitants d'une ville ne se répartissent pas spatialement au hasard en son sein: « Le choix résidentiel est le résultat d'un arbitrage, découlant du mode de vie, entre différents critères fonctionnels, sociaux et sensibles, offerts ou non par le contexte territorial structurel et sociohistorique » (Thomas, 2013:52). En effet, la position sociale à laquelle un individu appartient – sa classe sociale et le mode de vie qui en découle – contribue fortement à déterminer, sur un plan matériel et idéal, son lieu de résidence. Rien que sur un plan matériel, le rapport entre le niveau de revenu d'un individu et le prix des logements par quartier détermine *ipso facto* le degré d'accessibilité des quartiers au sein desquels il peut s'établir. Ce phénomène socio-spatial n'est pas étranger à nos villes suisses, comme l'explique Roh (1990:75) dans son analyse de la ségrégation sociale lausannoise: « L'analyse cartographique de la répartition des revenus globaux dans la ville fait apparaître une ségrégation marquée entre les quartiers: selon qu'ils soient aisés ou non, les contribuables lausannois n'habitent pas au même endroit ».

Nous partons du postulat que le choix du lieu de résidence n'est pas le fruit du hasard mais en grande partie de reflet de différents statuts sociaux de classe qui se spatialisent entre autres dans les lieux de résidence. Dès lors, on peut faire l'hypothèse que la sélectivité sociale des élus locaux d'une ville se retranscrit à travers une sélectivité spatiale des quartiers dans lesquels ces élus vivent. L'objectif de cet article est donc exploratoire: il vise à examiner si la sélection sociale des élus locaux, mise en avant par la sociologie des élites politiques suisses, s'exprime également en terme spatial à travers à une sélection *sociogéographique* des élus locaux.

Alors que l'étude du lieu de naissance est une caractéristique à part entière de l'étude du *social background* de l'élite politique (Genieys, 2011:174), l'analyse du lieu de résidence des élites politiques est très marginale en science politique et même absente de l'étude des élites politiques suisses. Pourtant quelques récents usages du GIS (*Geographical Information System*) dans ce domaine semblent offrir des résultats heuristiques en sociologie des élites (voir: Debroux et al., 2007; Vazeilles, 2012; Cunningham & Savage, 2015) et plus particulièrement sur des élites politiques (voir: de Borman et al., 2001; Van Hamme & Marissal, 2008). En effet, ces recherches ont permis de mettre en avant un déficit dans la représentativité spatiale du personnel politique dans la mesure où des élus tendent à habiter davantage dans les quartiers « aisés » que « populaires ».

À partir de données sur le lieu de résidence des élus locaux des villes de Lausanne et Zurich de 1980 à 2016, cet article s'inscrit dans cette problématique de recherche naissante en explorant comment la sélection sociale de l'élite politique locale (par exemple observée récemment en Suisse par Di Capua, 2019) se manifeste également par une sélection spatiale de celle-ci. A travers une analyse comparative du lieu de résidence des élus locaux de ces deux villes, et en partant du constat qu'il existe une sélection sociale des élus locaux, cette recherche part du questionnement suivant: *Comment la sélectivité sociale des élus locaux s'exprime-t-elle à travers une sélectivité sociogéographique des quartiers de résidence de ces derniers ?*

Pour répondre à cette interrogation, cet article se structure de la manière suivante: d'abord, nous présentons brièvement nos attentes théoriques et trois questions exploratoires en nous basant sur les quelques études réalisées à ce sujet; ensuite, nous présentons nos données et notre méthode d'analyse; dans un troisième temps, nous introduisons la mosaïque sociogéographique des villes étudiées afin de permettre au lecteur de mieux interpréter nos résultats; enfin, nous présentons nos résultats en nous focalisant sur la sélection sociogéographique des élus locaux et les effets que les circonscriptions électorales et les appartenances partisans peuvent avoir sur celle-ci.

## QUESTIONS EXPLORATOIRES

En nous basant sur les rares études existantes, nous formulons trois questions exploratoires sur la sélection géographique des élus locaux issue de la sélection sociale.

Premièrement, Van Hamme et Marissal (2008: 36) ont observé dans le cas des élections à Bruxelles qu'« aux élections fédérales, régionales et communales, les élus résident plus spécifiquement dans les quartiers les plus riches de la ville, alors que les quartiers les plus pauvres sont systématiquement sous-représentés ». Nous pouvons donc nous demander si: *la sélectivité sociale des élus locaux se manifeste-t-elle par une sélection spatiale de ces derniers qui tendent à habiter les quartiers les plus bourgeois des villes (Q1)* ? En effet, du moment que le processus électoral conduit à une sélectivité sociale des élus, on peut s'attendre à ce que le statut social de ces derniers les conduise à vivre dans des quartiers où le statut social est plutôt similaire au leur. De ce fait, ce processus peut conduire à une sous-représentation géographique des quartiers dont les habitants ne possèdent pas le statut social sélectif des élus.

Deuxièmement, on peut se demander comment l'existence de circonscriptions électorales peut avoir un effet sur la dispersion spatiale des élus locaux. Effectivement, l'effet des découpages électoraux sur la vie politique est un objet étudié de la science politique. À propos de l'effet des circonscriptions sur l'issue d'un scrutin on pensera en Suisse à la recherche de Zwicky et Kübler (2016) sur la ville d'Aarau, qui montre comment un élargissement du conseil permettrait une meilleure représentation de certains quartiers de la ville; pour une réflexion plus théorique, voir l'article de Töndury (2013). On peut également plus spécifiquement penser au phénomène de « gerrymandering » qui vise à (re)découper certaines circonscriptions électorales pour donner un avantage à un parti ou un candidat (Gagnon, 2006: 44). Certaines études se sont intéressées à la relation entre les circonscriptions et la composition sociale des organes politiques qui en découle suite aux élections. Par exemple, aux Etats-Unis, Engstrom et McDonald (1986) observent comment les populations noires bénéficient d'une meilleure représentation lors de « district-based election ». Plus récemment, Trounstein et Valdini (2008) montrent que la présence de districts électoraux peut accroître la diversité sociale et de genre des organes représentatifs locaux si les groupes sous-représentés sont fortement concentrés et constituent une part importante de la population. On peut donc s'attendre à ce que la composition sociale de l'électorat d'une circonscription se répercute sur le profil social des élus de cette circonscription. Il devient alors pertinent de se demander *si et comment l'existence de circonscriptions électorales affecte la sélectivité spatiale des élus locaux (Q2)*. Comment cela pourrait-il théoriquement avoir lieu ? Comparons pour cela nos deux cas d'étude: Lausanne, qui ne possède pas de circonscriptions pour son élection communale, et Zurich qui en possède. Dans le cas lausannois, sans circonscription électorale les élus peuvent théoriquement tous se concentrer en termes résidentiels dans un seul quartier comme se disperser dans l'ensemble de la ville: aucune contrainte institutionnelle ne conditionne leur lieu de résidence. Dans le cas zurichois en revanche, avec des circonscriptions électorales, les sièges disponibles sont distribués géographiquement en fonction de la population résidente au sein de certains secteurs (ou quartiers) ce qui encourage une certaine distribution géographique des lieux de résidence des élus. Dans ce cas de figure on peut faire l'hypothèse que la présence de circonscriptions électorales encourage à ce que les élus proviennent d'une plus grande diversité de quartiers que dans une situation où le découpage électoral, et atténué par la même occasion la sélectivité spatiale des élus locaux attendue selon notre premier questionnement. Nous tenons à souligner ici qu'il y a donc un lien de dépendance entre nos deux premières questions. En effet, la présence de circonscriptions devrait réduire la surreprésentation des élus au sein des quartiers les plus aisés de la ville.

Troisièmement, en nous basant sur les résultats de l'étude de de Borman, Dobruszkes et Marissal (2001) sur le cas de la métropole bruxelloise, nous explorons la question suivante: *comment la sélection spatiale des élus locaux varie-t-elle en fonction de l'appartenance partisane (Q3)* ? Selon les auteurs de cette recherche, la présence d'élus de centre-droit s'élève tendanciellement avec le niveau social du quartier de domicile alors que les élus de centre-gauche (Parti socialiste et écologiste) suivent une dispersion « en cloche » relatif à « un comportement de classe moyenne » qui implique qu'ils soient « faibles [...] dans les quartiers les plus pauvres, s'élèvent jusqu'à un maximum dans les quartiers de niveau social intermédiaire, et fléchissent ensuite très nettement dans les quartiers de plus haut niveau social » (de Borman et al., 2001:

6). Ce questionnement vient du fait qu'il existe des profils sociaux et des logiques de recrutement différentes entre les élus de droite et les élus de centre-gauche (voir Di Capua, 2019). On peut donc s'attendre à ce que ces différences se reflètent socialement dans le niveau social des quartiers de domicile des élus.

## DONNÉES, MÉTHODES ET APPROCHE COMPARATIVE

### Données

Pour cette recherche, nous avons récolté les adresses des élus au moment de leur assermentation en début de législature pour quatre législatures réparties entre 1980 et 2016, soit pour Zurich et Lausanne les législatures de 1982, 1990 et 2002, ainsi que 2014 pour Zurich et 2016 pour Lausanne. Notre échantillon se compose dès lors de 400 conseillers communaux lausannois (100 élus par législature) et 500 conseillers communaux zurichois (125 par législature).

Ces données ont été récoltées pour Lausanne à partir des fiches individuelles des élus disponibles aux Archives de la Ville de Lausanne. Elles ont été complétées et vérifiées à partir des annuaires téléphoniques de la ville de Lausanne disponibles au sein de ces mêmes archives. Pour l'année 2016 à Lausanne, nous avons obtenu les adresses à partir d'un fichier informatique mis en ligne par le secrétariat du Conseil communal<sup>1</sup>. Pour Zurich, les adresses des élus étaient disponibles avec la liste des élus publiée dans chaque Registre administratif de la ville de Zurich (Verwaltungsetat der Stadt Zürich) de 1946 à 2002. Les données pour la législature de 2014 ont été collectées d'une part à partir des adresses des élus disponibles sur le site du Conseil communal zurichois<sup>2</sup> et d'autre part à travers la consultation d'annuaires téléphoniques en ligne (pour cette législature nous avons 25 données manquantes sur 125 élus).

### Méthode

Pour offrir une première exploration de ces questions, notre analyse repose sur un croisement entre le « niveau socio-économique » des quartiers de ces villes et le lieu de résidence des élus de Zurich et de Lausanne de 1980 à 2016.<sup>3</sup>

Tout d'abord, afin d'établir une mesure d'un niveau socio-économique de chaque quartier de ces deux communes, nous avons réalisé un *indice de disparité de revenu* à partir du niveau du revenu médian au sein de chaque quartier. Nous avons calculé cet indice pour les années dont nous disposons des données et qui étaient les plus rapprochées des législatures étudiées; c'est pourquoi celles-ci ne coïncident pas nécessairement toujours entre elles.<sup>4</sup> L'indice permet de classer l'ensemble des quartiers des moins « aisés » aux plus « aisés » à partir d'une base 100 qui représente le niveau du revenu médian au sein de l'entier de la commune. L'usage du revenu

<sup>1</sup><https://www.lausanne.ch/officiel/conseil-communal/a-propos.html> (consulté le 15.11.2017).

<sup>2</sup><https://www.gemeinderat-zuerich.ch/mitglieder/> (consulté le 13.11.2017).

<sup>3</sup>Nous avons été contraints à limiter cette analyse à une période historique relativement courte en raison du manque de données systématiques sur les propriétés socio-économiques des quartiers des deux villes analysées pour la période antérieure à 1980. Nous avons donc réalisé cette analyse uniquement pour les législatures pour lesquelles nous disposons des données fiscales par quartier (1980-2016 pour Lausanne et 1990-2014 pour Zurich).

<sup>4</sup>Pour Zurich l'indice a été calculé avec les données sur le salaire médian de l'année 1993 pour la législature de 1990, 2002 pour la législature de 2002 et 2014 pour la législature 2014. Pour Lausanne, l'indice a été calculé avec des données sur le salaire médian de l'année 1979 pour la législature de 1980, 1995 pour la législature de 1990, 2002 pour la législature de 2002 et 2009 pour la législature de 2016.

médian comme unité de mesure du niveau socio-économique peut certes paraître imparfait. Il ne permet pas d'objectiver finement les différentes caractéristiques qui font la composition sociale d'un quartier (comprenant autant la fortune et les capitaux symboliques des habitants que la qualité des infrastructures publiques des quartiers etc.). En plus, il ne nous renseigne guère sur les disparités internes des quartiers. Comment justifier donc un tel choix méthodologique ? Premièrement, seul cette donnée socioéconomique était disponible pour effectuer une comparaison systématique et diachronique entre ces deux villes. Deuxièmement, nous considérons que cette information nous permet déjà d'avoir une idée du niveau social général d'un quartier. Or, ce niveau de généralité, bien qu'imparfait, nous semble suffisant pour une recherche à caractère exploratoire. Troisièmement, nos résultats en termes de distribution spatiale des disparités économiques, que nous obtenons à partir de ce seul indicateur, correspondent aux résultats des analyses synchroniques plus détaillées disponibles dans la littérature et réalisée par d'autres méthodes et données (voir par exemple: Hermann et al., 2005; Roh, 1996; Joye et al., 1995).

Afin d'analyser la distribution spatiale des élus en fonction du niveau socio-économique des quartiers, nous avons classé les quartiers en cinq groupes de quartiers allant des « moins aisés » aux « plus aisés » (les quartiers appartenant au groupe n°1 sont les quartiers les « moins aisés » et les quartiers appartenant au groupe n° 5 sont les « plus aisés »). Ces cinq groupes ont été constitués de manière à avoir une population relativement égale par groupe, c'est-à-dire environ 20% de la population par groupe<sup>5</sup> (le classement de l'ensemble des quartiers selon notre indice de disparité, les sources utilisées pour effectuer le calcul de l'indice, ainsi que la constitution des groupes de taille se trouvent dans les tableaux de l'annexe 1).

Nous avons ensuite calculé la proportion d'élus résidant au sein de chacun de ces groupes de quartiers classés selon l'indice de disparité. Une représentativité parfaite de l'ensemble de ces groupes de quartiers verrait donc 20% d'élus dans chaque groupe. Nous nous intéresserons donc à l'écart entre cette répartition idéale et la répartition empirique observée.

Afin d'obtenir une visualisation spatiale de cette distribution, nous avons cartographié la localisation des lieux de résidence de ces élus sur des fonds de carte représentant le niveau socio-économique de chaque quartier établi à travers notre indice de disparité de revenu. Les cartes géographiques ont été réalisées à partir du logiciel libre *QGIS*. Les délimitations des villes proviennent des jeux de données cartographiques swissBOUNDARIES3D fournis par l'Office fédéral de la topographie Swisstopo. Les délimitations des quartiers de Lausanne et Zurich proviennent du jeu de données « Limites des quartiers statistiques de villes suisses » fournit par le service GEOSTAT de l'Office fédéral de la statistique. Le jeu de données géo-spatiales sur les délimitations des *Kreise* zurichois (STADTKREISE) proviennent du Service Open Data de la ville de Zurich.

## Approche comparative

Nous avons fait le choix méthodologique d'effectuer une comparaison entre les villes de Zurich et de Lausanne afin de tirer profit de situations comportant des différences sous certains aspects et similitudes pour d'autres. D'un point de vue théorique, une telle approche nous permet de voir si, dans le temps, la présence ou l'absence de facteurs est jugée essentielle au développement d'un phénomène social (Vigour, 2005: 16). Ces différences et/ou similarités se retrouvent principalement à propos de trois aspects: les équilibres partisans, la sélectivité sociale des élus, et le système électoral de ces deux villes (voir Tableau 1).

<sup>5</sup>Il n'était pas possible d'avoir cinq groupes comprenant précisément chacun 20% de la population étant donné que ces agrégations ont été effectuées à partir de données par secteurs statistiques prédécoupés par les offices statistiques de ces deux villes. Des données plus précises « rue par rue » permettrait de créer cinq groupes contenant précisément chacun 20% de la population, mais aucune donnée sur le revenu ou la population est à disposition avec une telle échelle. C'est pourquoi, en composant avec le découpage à disposition, chaque groupe se compose d'environ 20% de la population avec une marge de plus ou moins 1% à 4 % (voir Annexe 1 pour connaître les quartiers appartenant à chaque groupe).

TABLEAU 1 Résumé de la comparaison de situations différentes et similaires (1980-2016)

	Système électoral	Profil social et politique des élus
Lausanne	<i>Circonscriptions absentes</i>	<i>Renversement de droite à gauche+ sélectivité sociale élevée</i>
Zurich	<i>Circonscriptions présentes</i>	<i>Renversement de droite à gauche+ sélectivité sociale élevée</i>
<i>Effet de la comparaison</i>	<i>= situation différente</i>	<i>= situation similaire</i>

Premièrement, la littérature montre que Lausanne et Zurich présentent une même sélectivité sociale de leurs élus (voir Di Capua, 2019) ainsi qu'une même trajectoire en termes d'équilibres partisans qui a vu à partir des années 1980-1990 le centre-gauche (composé par le Parti Socialiste et Les Verts) renverser la domination politique du centre-droit sous l'égide des Libéraux-radicaux.<sup>6</sup> Cette similarité nous aide à explorer notre premier questionnement (Q1) sur la manifestation spatiale de la sélectivité sociale des élus et le troisième questionnement (Q3) sur le lien entre l'appartenance partisane et cette sélectivité sociogéographique.

Deuxièmement, en termes de différences, cette comparaison permet d'étudier les effets de deux systèmes électoraux différents sur la sélectivité spatiale. En effet, la ville de Zurich possède des circonscriptions électorales imposant une contrainte spatiale à la sélection des candidats alors que Lausanne n'en possède pas.<sup>7</sup> Cette différence, inscrite dans un contexte similaire en termes d'équilibres partisans et sélectivité sociale des élus, nous permet d'explorer le deuxième questionnement (Q2) sur l'effet attendu des circonscriptions électorales sur la sélectivité spatiale.

## UN APERÇU SPATIAL DE LA MOSAÏQUE SOCIALE DE LAUSANNE ET ZURICH (1980-2016)

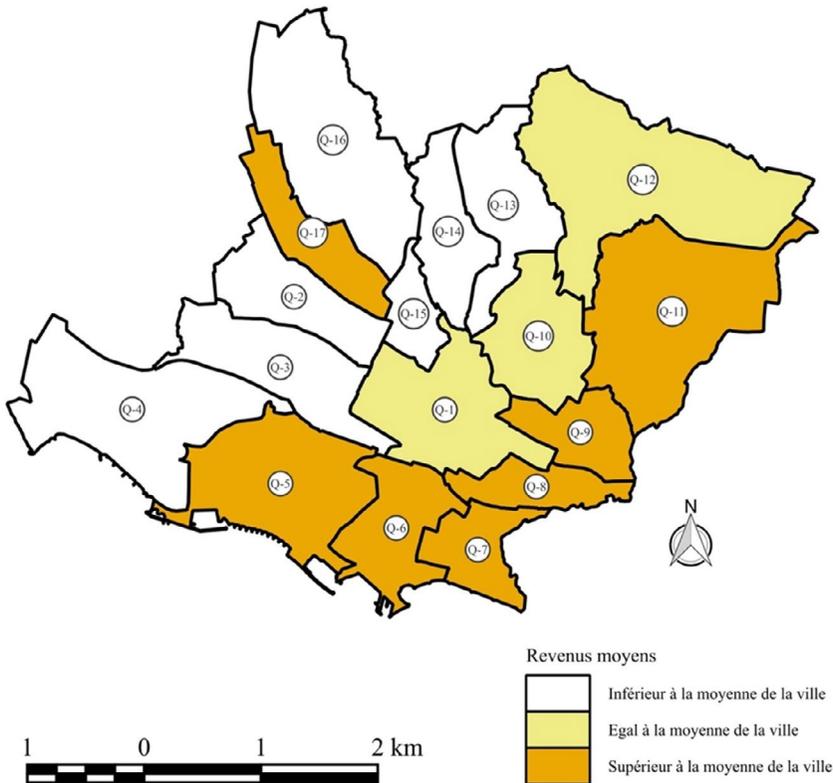
Afin de pouvoir mieux interpréter nos résultats, regardons brièvement la spatialisation des principales lignes de fractures socio-économiques des sociétés urbaines lausannoise et zurichoise à partir de notre indice de disparité de revenu.

### La mosaïque sociale lausannoise et son « croissant doré »

Comme l'avaient déjà montré les analyses de Roh (1990, 1996), la mosaïque sociale de Lausanne laisse apparaître un « croissant doré » composé par les quartiers au sein desquels les

<sup>6</sup>Durant la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, un mouvement ouvrier et socialiste fortement ancré au sein de la population se structure aussi bien qu'à Lausanne qu'à Zurich et s'exprimera au sein du Parti socialiste et du Parti ouvrier populaire/Parti du travail durant les années 1930 et à l'issue de la Deuxième guerre mondiale. Malgré cette saillance électorale du PS dans les deux villes, la droite libérale et radicale (PRD et PL à Lausanne et PRD à Zurich) et ses alliances avec les partis du centre (Parti démocrate-chrétien dans les deux villes et Alliance des indépendants et Parti évangéliste à Zurich) réussissent toutefois à maintenir dans les législatifs des deux villes des majorités jusqu'aux années 1990 à Lausanne et 2000 à Zurich. Dès lors, l'émergence et le renforcement de nouveaux acteurs politiques, comme Les Verts dans les deux villes ou l'Alternative Linke à Zurich, permettent au PS de construire une nouvelle alliance et d'inverser durablement le rapport de force vers le centre-gauche.

<sup>7</sup>Zurich utilise un scrutin proportionnel et des circonscriptions électorales basées sur des *Kreise* (des anciennes communes fusionnées) pour élire le législatif de la ville depuis 1913. Ce mode de scrutin est utilisé sans modification jusqu'en 2006, date à partir de laquelle le scrutin devient bi-proportionnel. Ce nouveau type de scrutin cherche à concilier les pourcentages de voix obtenues par les partis et les sièges qu'ils obtiennent, sans devoir se passer des circonscriptions électorales existantes (Vatter, 2015). La ville de Lausanne utilise un scrutin proportionnel depuis 1948 qui s'étend sur l'ensemble de son territoire communal et n'utilise donc pas de circonscriptions électorales (Meylan, 1984: 22-23). La différence principale entre les systèmes électoraux zurichoïse et lausannoïse réside donc dans l'existence de circonscriptions à Zurich et son absence à Lausanne.



**CARTE 1** Niveaux des revenus moyens par quartiers de Lausanne (2009)

Note: le classement des quartiers à partir desquels est établie cette carte se base sur notre indice de disparité de revenu des quartiers lausannois qui se trouve en annexe 1. [Colour figure can be viewed at [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)]

contribuables sont plus aisés que la moyenne lausannoise. Ce croissant se déploie aujourd'hui des quartiers Sud, Sud-Est de la ville (quartier de Montriond/Cour [Q5]; Sous-Gare/Ouchy [Q6]; Montchoisi [Q7]) jusqu'aux quartiers orientaux Est (Florimont/Chissiez [Q8]; Mousquines/Bellevue [Q9]) et remonte jusqu'au quartier Nord-Est de Chailly [Q11] (voir Carte 1 ci-dessus).

À ce « croissant doré » s'ajoutent des quartiers que l'on peut considérer comme « moyens » et parfois même « aisés » mais toutefois non rattaché au « croissant doré », comme, par exemple, le quartier de Beaulieu/Grey/Boisy [Q17] qui, en 2009, représente le deuxième quartier le plus aisé selon notre indice de disparité de revenu en ville de Lausanne (voir l'annexe 1). Ce quartier a notamment connu un processus de gentrification déjà identifié en 1990 par Roh (1990: 75; 1996: 60). D'autres quartiers en cours de gentrification ou de « new-building gentrification » (Rérat et al., 2010) sont également visibles comme le Centre-ville [Q1] (et particulièrement le secteur de La Cité, du Flon ou encore la rue Beauséjour), certains secteurs de Vallon/Béthusy [Q8] comme la Rouveraie, de la Sallaz/Vennes [Q12], de la Pontaise [Q15] comme l'avenue Druey ou encore les quartiers de Beaulieu/Grey/Boisy [Q17] (particulièrement les Bergières) que l'on peut désormais qualifier de « aisés » tant le processus de gentrification en cours depuis les années 1980 est désormais avancé.

Les quartiers les plus pauvres se situent globalement à l'Ouest de la ville. Ils s'étendent du Sud-Ouest (Montioie/Bourdonnette [Q4]) aux anciens quartiers industriels et ouvriers de l'Ouest à la frontière de Prilly et Renens (Sébeillon/Malley [Q3] et Maupas<sup>8</sup>/Valency [Q2]) et

<sup>8</sup>La rue Maupas est toutefois en cours de gentrification (Rérat et al., 2008).

s'étendent jusqu'au quartiers Nord-Ouest et Nord de Lausanne (on parle de Vinet/Pontaise [Q15], Bossons/Blécherette, Borde/Bellevaux [Q14] et du quartier de Sauvabelin [Q16] faiblement habité).

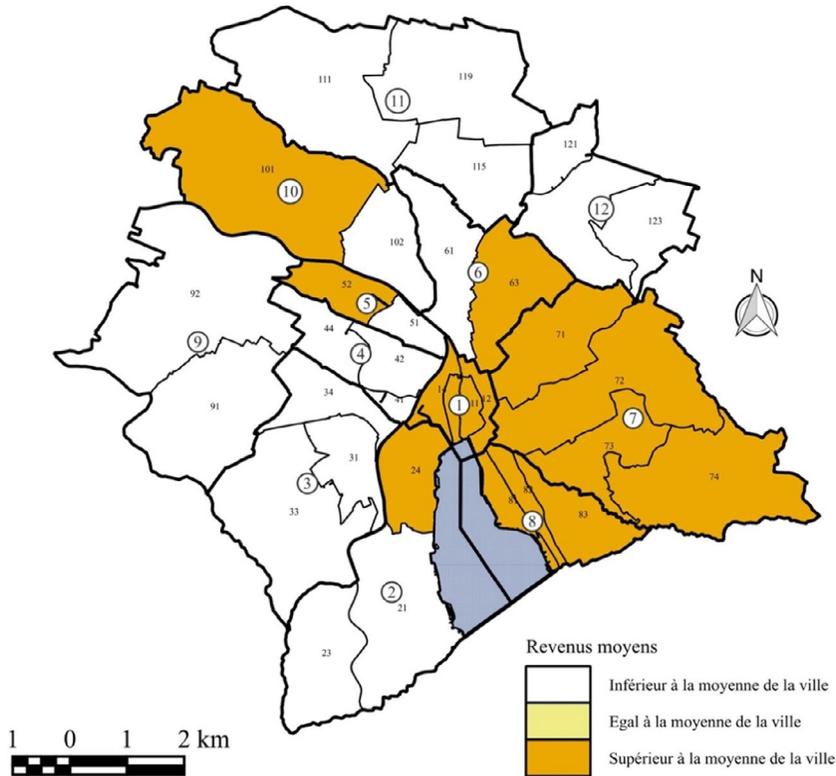
Cette mosaïque sociale possède une certaine profondeur historique de sorte que même une enquête municipale sur les revenus déclarés en 1965-1966 mentionnée par Biaudet (1983: 416) soulignait déjà « [...] des disparités considérables entre les zones occidentales, peuplées essentiellement d'ouvriers et d'employés (Malley, Bellevaux, Prélaz, Montoie) et les zones orientales à population bourgeoise (Mousquines, Florimont, Chailly), division qui se reflète par ailleurs dans le type d'habitat, la manière de vivre et les choix politiques ».

La mosaïque sociale de Lausanne montre clairement que les lausannois ne se répartissent pas dans la ville de façon aléatoire, leurs revenus, fortunes et rentes, en tant que composantes matérielles de leurs classes sociales, déterminent fortement leurs quartiers d'habitation. On observe alors aujourd'hui, et depuis l'après-guerre, à Lausanne une forte opposition entre les quartiers Est plus « aisés » et ceux de l'Ouest de la ville nettement plus « pauvres ». Cette division sociale spatialisée s'étend même au-delà des limites communales d'après Joye et al. (1995: 254) pour qui « [la] ségrégation sociale est assez forte, aussi bien entre l'est et l'ouest de l'agglomération et de la ville [...] ». Ainsi comme l'explique Roh (1990: 83): « Spatialement, elle prend la forme d'un "croissant doré", les quartiers riches occupant en général les plus beaux sites, notamment avec vue sur le lac, tandis que les contribuables les plus modestes doivent souvent se contenter de zones plus ingrates, des creux de vallée ou des axes à grand trafic. »

## La mosaïque sociale des Kreis zurichois et son « triangle doré »

La mosaïque sociale de Zurich laisse tout d'abord apparaître un « triangle doré » sud-oriental sectionné par le Lac de Zurich et composé par les quartiers au sein desquels les contribuables sont bien plus aisés que la moyenne zurichoise (Carte 2 ci-dessous). Ce triangle se compose de quartiers appartenant à différents *Kreis*: l'ensemble des quartiers du *Kreis* 8 (Riesbach) se situant sur la rive Est du Lac de Zurich forme le côté Sud du triangle (Seefeld [Q81]; Mühlebach [Q82]; Weinegg [Q83]); les quartiers du *Kreis* 7 forment le côté Est du triangle et se situent au Sud-Est de la ville sur le flanc du *Zürichberg* et de l'*Adlisberg*, ils signent la limite Est de la ville (Fluntern [Q71]; Hottingen [Q72]; Hirslanden [Q73]; Witikon [Q74]). L'étude de Hermann et al (2005), qui développe un indice de « statut social » qui va au-delà du revenu (combinant niveau de revenu, profession et niveau d'étude des habitants) classe notamment le quartier de Fluntern et Hottingen parmi les quartiers avec le plus haut « statut social » de Suisse. Le reste du triangle doré, notamment son côté occidental, se forme tout d'abord des quartiers du centre-ville appartenant au *Kreis* 1 (il s'agit de la vieille ville comprenant le quartier Rathaus [Q11]; Hochschulen [Q12]; Lindenhof [Q13]; City [Q14]); la pointe Nord du triangle se forme de l'un des deux quartiers d'un *Kreis* 6 (un *Kreis* socialement très contrasté) se situant au Centre-Est de la ville sur le côté du *Züriberg* (Oberstrass [Q63]); la pointe Ouest du triangle doré se forme du quartier le plus aisé du *Kreis* 2 qui se situe sur la rive Ouest du Lac de Zurich (Enge [Q24]).

Ce « triangle doré » est principalement complété par des quartiers « moyens-aisés » et « gentrifiés » (voir: Koll-Schretzenmayr et al. 2009) partant du côté occidental du triangle et s'orientant vers le Nord-Ouest de la ville. Il s'agit du quartier de Höngg [Q101] au sein du *Kreis* 10 au Nord-Ouest de la ville et qui possède une population dont le revenu médian est aujourd'hui légèrement supérieur à l'ensemble de la ville, mais aussi, plus au centre, de l'ancien quartier industriel d'Escher-Wyss [Q52] au sein du *Kreis* 5 (Industriequartier), aujourd'hui gentrifié par une reconversion des anciennes friches industrielles en logement pour habitants à hauts revenus. Le quartier de Escher-Wyss est même aujourd'hui l'un des quartiers les plus « riches » de la ville (Liechtenhan et al., 2017: 51).



**CARTE 2** Niveaux des revenus moyens par quartier à Zurich (2014)

Note: le classement des quartiers à partir desquels est établit cette carte se base sur notre indice de disparité de revenu des quartiers zurichois (2014) qui se trouve en annexe I. Les numéros présents sur la carte indiquent les Kreis et les sous-secteurs de chaque Kreis. [Colour figure can be viewed at [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)]

Plus généralement, la gentrification à Zurich atteint particulièrement la « Zurich-West » (notamment le *Kreis* 4 et 5) qui était connue pour ses industries. Si l'on y fabriquait principalement des bateaux et des moteurs, aujourd'hui, Zurich West fait plutôt office de « *Trendquartier* » où les usines ont été transformées en boîtes de nuit, galeries d'art contemporain, bars et restaurants huppés et où la construction de nouveaux logements renforce la présence d'une population dotée de capitaux socio-économiques au-dessus de la moyenne. Comme le montre l'étude de Rérat et al. (2010: 9), on assiste à une réelle « *new building gentrification* » dans cette partie de la ville:

« A l'échelle des ménages, [...] 79,6% des ménages à Zurich Ouest comprennent au moins une personne ayant un diplôme universitaire [...] le niveau de revenu, le taux d'occupation déclaré, le coût du loyer ou la proportion de propriétaires, montrent également que les ressources économiques de cette population sont supérieures à la moyenne. La surreprésentation de la classe moyenne et des classes supérieures dans les nouveaux bâtiments s'est accentuée entre 1990 et 2000, révélant une tendance accrue du marché immobilier à produire des logements pour ce groupe de population en particulier. » [traduit de l'anglais par l'auteur].

Encore plus précisément, on peut mentionner ici la Langstrasse [Q42] au sein du *Kreis* 4, un quartier autrefois considéré comme le « quartier chaud » et du commerce de la drogue à Zurich. Il s'est massivement gentrifié depuis les années 1990 (Rérat & Lees, 2011; Craviolini et al., 2009)

avec notamment le développement de l'Europaallee et du quartier de la gare. Les Chemins de Fer Fédéraux Suisse (CFF), également actifs dans le secteur immobilier, ont joué un rôle premier dans des projets immobiliers gentrificateurs au sein de ce quartier. Ainsi, dans ce *Kreis*, habité dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle essentiellement par des ouvriers et des cheminots, une partie des logements à prix abordables se transforment en logements « de luxe », le prix du mètre carré ayant quasiment doublé depuis 1991 (Zünd, 2017). Les habitants qui s'y installent contribuent à augmenter considérablement le niveau social moyen du quartier. Ce quartier maintient toutefois jusqu'à aujourd'hui encore un revenu médian ne dépassant pas le revenu médian de l'ensemble de la ville (annexe 1).

Les quartiers les moins aisés de Zurich se situent principalement dans trois zones s'étendant sur un axe allant de l'Ouest, Sud-Ouest, au Nord, Nord-Est et passant par des petits quartiers du centre dont certains subissent une gentrification en cours. On trouve une première zone de précarité au Nord avec des quartiers aux revenus médians bien inférieurs à celui de la ville, dans le *Kreis* 11 et plus particulièrement au Nord-Est au sein des quartiers du *Kreis* 12 avec Saatlen [Q121], Schwamendingen Mitte [Q122] et Hirzenbach [Q123]. Ce *Kreis* représente l'un des *Kreise* les moins aisés occupant la 11<sup>ème</sup> position (sur 12) de notre indice de disparité de revenu (annexe 1). Au centre, on retrouve une deuxième zone de précarité notamment au sein de certains quartiers des *Kreise* 4, 6 et 10 avec le quartier de Hard [Q44] (en cours de gentrification), un quartier qui depuis 1993 se retrouve parmi les trois quartiers les plus modestes de la ville et le quartier Unterstrass [Q61] qui occupe la 18<sup>ème</sup> position en termes de disparité de revenu, ou encore le quartier de Wipkingen [Q102] qui se situe à la 23<sup>ème</sup> position de notre indice. La dernière zone au Sud-Ouest se compose principalement des quartiers du *Kreis* 3 notamment dans le quartier de Friesenberg [Q33] et d'une partie du *Kreis* 2 avec le quartier de Leimbach qui connaît depuis plusieurs années une certaine précarisation de ses habitants (annexe 1). Cette zone s'étend également sur l'ensemble de la frontière Ouest de la ville avec le *Kreis* 9 (en 10<sup>ème</sup> position de notre indice de disparité de revenu en 2014).

Nous avons désormais une meilleure idée de la mosaïque sociale des deux villes. Pour résumer, les deux villes sont caractérisées par des groupes de quartiers plus aisés que la moyenne: cela prend la forme d'un « croissant » à l'Est de Lausanne et d'un « triangle » sud-oriental de Zurich sectionné par le Lac de Zurich. Les deux villes se composent ensuite de quartiers populaires: à Zurich ils se situent principalement sur deux axes Ouest-Sud-Ouest et Nord-Nord-Est ainsi que dans certains petits quartiers du centre. Les deux villes subissent un processus de gentrification. Celui-ci est plus avancé à Zurich notamment dans certains de ses quartiers centraux comme la « Zurich-West » (notamment les *Kreise* 4 et 5) alors qu'à Lausanne il se développe de manière plus fragmentée au centre (par exemple, Sous-gare, dans le secteur de La Cité, du Flon ou encore la rue Beauséjour), mais aussi à l'Ouest de la ville et plus particulièrement dans le quartier Beaulieu/Grey/Boisy.

Ayant présenté les principales caractéristiques des mosaïques sociales de Lausanne et Zurich, il s'agit désormais d'étudier comment les élus locaux de ces villes s'y distribuent spatialement et quels facteurs peuvent faire varier cette distribution.

## RÉSULTATS

### La sélectivité spatiale des élus locaux et l'effet « régulateur » des circonscriptions électorales

Afin d'analyser la distribution spatiale des élus en fonction du niveau socio-économique des quartiers de leur ville, nous avons classé les quartiers en cinq groupes représentant une population égale allant des quartiers présentant les revenus médians les plus bas (groupe n°1) aux quartiers dont les contribuables possèdent les revenus médians les plus hauts (groupe n°5).

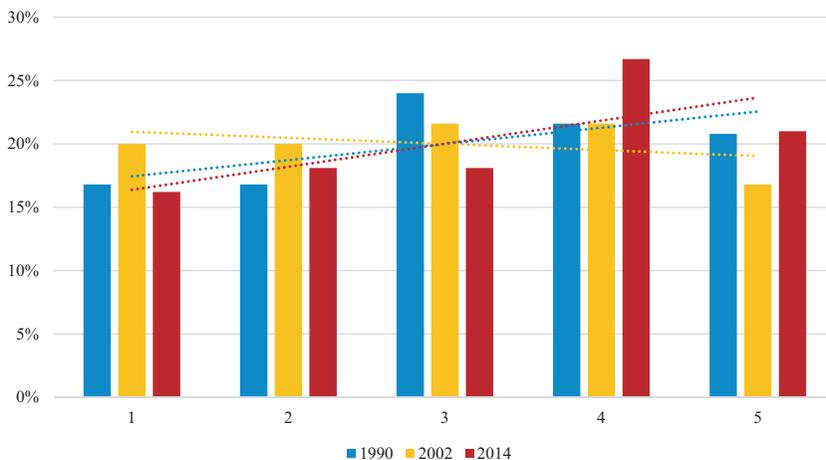
Nous avons ensuite examiné la proportion d'élus résidant au sein de chaque groupe de quartiers pour la législature de 1990, 2002 et 2014 à Zurich et pour 1982, 1990, 2002 et 2016 à Lausanne.

Nos résultats présentent des situations relativement différentes entre Lausanne et Zurich (voir Graphiques 1 et 2 plus bas). À Zurich, la répartition des élus au sein des quartiers classés par quintile de niveau de revenu (entre 1990 et 2014) montre que les élus du conseil communal tendent à plutôt se disperser géographiquement dans l'ensemble des quartiers malgré une légère surreprésentation dans les quartiers plus aisés. Ce résultat témoigne d'une distribution spatiale des élus locaux zurichois offrant tendanciellement une bonne représentativité de l'ensemble des quartiers de domicile en termes socio-économique. Autrement dit, les quartiers les moins aisés autant que les quartiers les plus aisés sont relativement bien représentés à partir du lieu de domicile des élus. Sans l'atteindre, cette *distribution empirique* se rapproche d'une *distribution idéale* qui devrait voir théoriquement 20% d'élus distribués dans les cinq groupes pour que toutes les classes de quartier soit également représentées en fonction de leurs niveaux socio-économiques et de leurs populations.

On note tout de même une légère tendance à la surreprésentation des quartiers moyens et plus aisés des groupes n°3 à n°5 (Graphique 1) qui correspond à une surreprésentation des élus au sein des quartiers « moyens-aisés » que De Borman et al. (2001: 6) assimilent à un « comportement résidentiel d'élus de classe moyenne » dans leur étude sur les élus de la métropole bruxelloise.

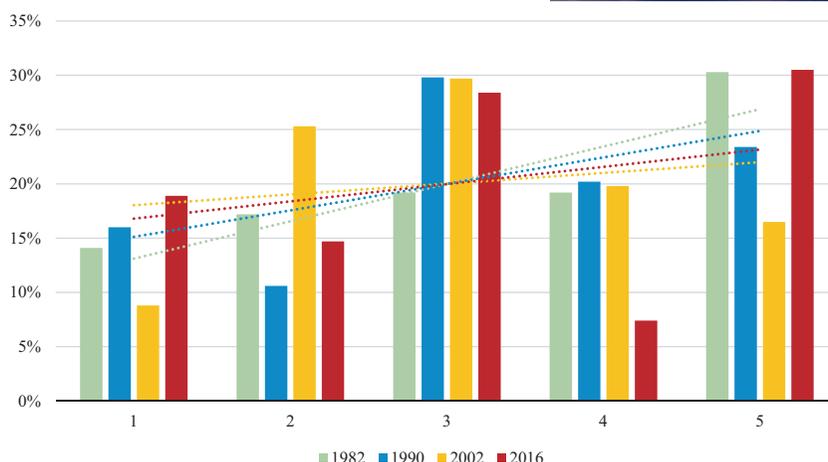
À Lausanne, la situation est relativement différente (voir Graphique 2). La répartition des élus au sein des quartiers classés par groupe de revenu montre que les élus du Conseil communal de Lausanne tendent à se disperser géographiquement avec une surreprésentation sensible des quartiers « moyens » (groupe n°3) et des quartiers « très aisés » (groupe 5). Cette tendance se confirme de 1980 à 2016. Autrement dit, si l'on analyse les courbes de tendance, plus le niveau socio-économique du quartier augmente plus il y a tendanciellement d'élus qui y habitent (les courbes sont toujours positives au fil du temps avec une pente au plus bas en 2002).

Le système de recrutement des élus communaux de Zurich et Lausanne semble donc donner lieu à une sélectivité spatiale quelque peu différente. Alors qu'à Zurich les élus tendent à se disperser géographiquement dans l'ensemble des quartiers en terme socio-économique avec une légère surreprésentation d'élus habitant au sein des quartiers moyens et aisés, à Lausanne,



**GRAPHIQUE 1** Proportion d'élus communaux de Zurich classé selon le groupe de revenu de leurs quartiers de domicile (1990-2014, en %)

Note: les droites linéaires de tendance sur le graphique en bâton représentent la tendance générale de la distribution réalisées en calculant les moindres carrés de la proportion d'élus au sein de chaque groupe de quartier. [Colour figure can be viewed at [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)]



**GRAPHIQUE 2** Proportion d'élus communaux de Lausanne classé selon le groupe de revenu de leurs quartiers de domicile (1980-2016, en %)

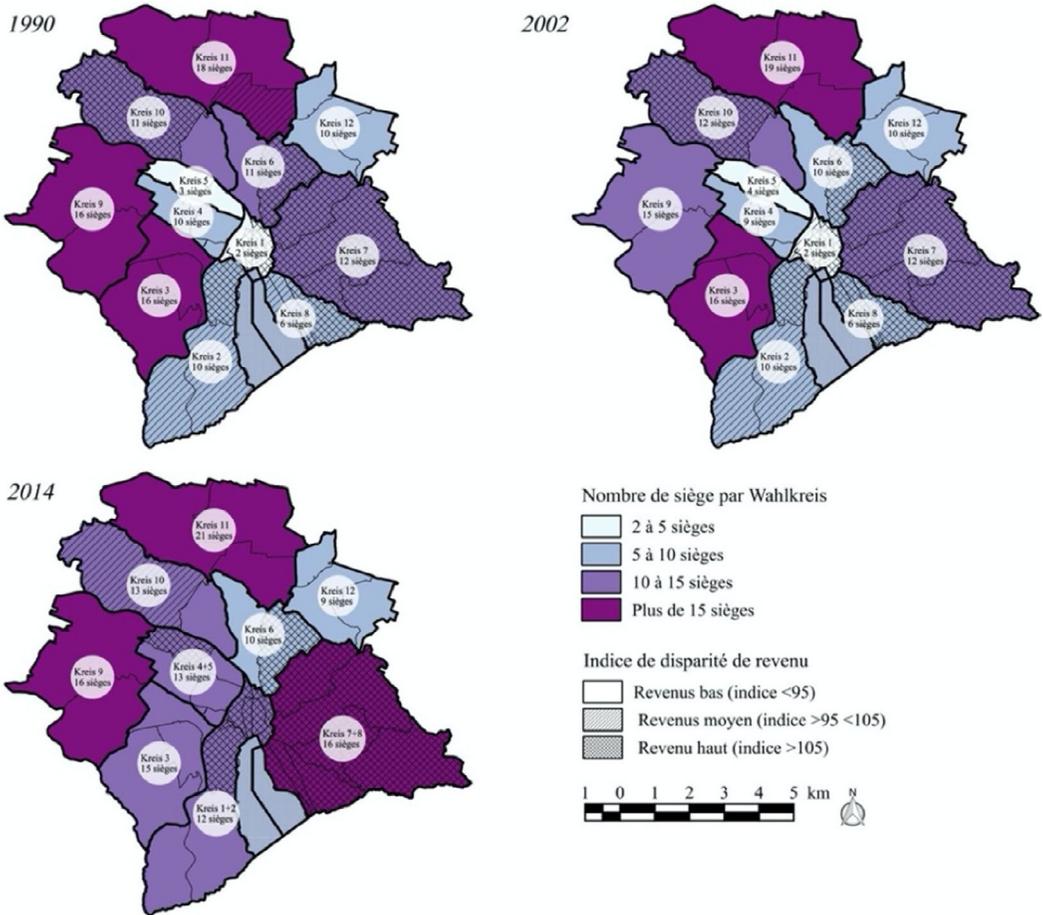
Note: les droites linéaires de tendance sur le graphique en bâton représentent la tendance générale de la distribution réalisées en calculant les moindres carrés de la proportion d'élus au sein de chaque groupe de quartier. [Colour figure can be viewed at [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)]

la dispersion géographique des élus montre que plus le niveau socio-économique du quartier augmente plus il y a tendanciellement d'élus qui y habitent (notamment dans les quartiers « moyens » et « très aisés »).<sup>9</sup>

Nous avons donc des éléments de réponse à notre première question exploratoire. À Lausanne, la sélectivité sociale des élus locaux peut également se manifester par une sélection spatiale s'exprimant par le lieu de résidence des élus qui tendent à habiter davantage les quartiers « moyens-aisés » et « aisés » que les quartiers les plus « populaires ». On observe tout de même bien moins ce phénomène à Zurich. Comment expliquer cette différence ? Pourquoi, en termes de lieu de domicile, le système de recrutement des élus produit une plus grande sélectivité spatiale à Lausanne qu'à Zurich alors que les deux villes présentent toutes deux des mosaïques sociales présentant des disparités sociales spatialisées par quartier, des équilibres partisans relativement similaires et, selon la littérature, des profils sociaux d'élus se ressemblant ?

L'explication principale de cette différente sélectivité spatiale des élus tient selon nous à la présence ou à l'absence de circonscriptions électorales attribuant un certain nombre de sièges à différents groupes de quartiers de la ville en fonction de leur population. En effet, la présence de circonscriptions électorales (*Wahlkreise*) à Zurich force à attribuer des sièges dans l'ensemble des quartiers de la ville. Or, comme nous pouvons le voir dans la Carte 3 ci-dessus, les quartiers le plus peuplés sont souvent à Zurich les quartiers les

<sup>9</sup>Nous avons évoqué en note n°5 qu'il n'était pas possible d'avoir cinq groupes comprenant précisément chacun 20% et qu'il pouvait exister une variation de 1% à 4%. C'est notamment le cas entre certains groupes en 1990 et 2002 dans le cas de Lausanne (voir Annexe 1). Afin de dissiper tout doute de possibles résultats contraires à nos constats provenant de cette limite, nous avons tenté de rééquilibrer les groupes en 1990 et 2002 en passant le quartier « 10-Vallon/Béthusy » du Groupe 3 au Groupe 4 en 1990 et 2002. Cette modification permettrait aux deux années d'avoir 19% de la population lausannoise au lieu de 24% au sein du groupe 3 et 22% de la population à la place de 17% dans le groupe 4. En termes d'élus, il y aurait alors en 1990 dans le « groupe 3 » 25% d'élus au lieu de 29% (-4 élus) et dans le « groupe 4 » désormais 24% au lieu de 20% (+4 élus); en 2002 il y aurait alors dans le « groupe 3 » 24% d'élus au lieu de 29% (-5 élus) et dans le « groupe 4 » désormais 25% au lieu de 20% (+5 élus). Cette modification (qui n'a pas été effectuée dans la mesure où elle nous forcerait à ne pas tenir compte des rangs des quartiers en termes de niveau de disparité pour faire entrer le quartier « 10-Vallon/Béthusy » en priorité dans le groupe n° 4) ne changerait en rien l'interprétation de nos résultats, elle augmenterait même au contraire quelque peu la part d'élus dans les quartiers les plus aisés ce qui va dans le sens de nos interprétations. Néanmoins, cela nous indique que nous nous devons d'être prudent dans l'interprétation des variations au pourcent près que l'on peut observer entre deux groupes qui se suivent.

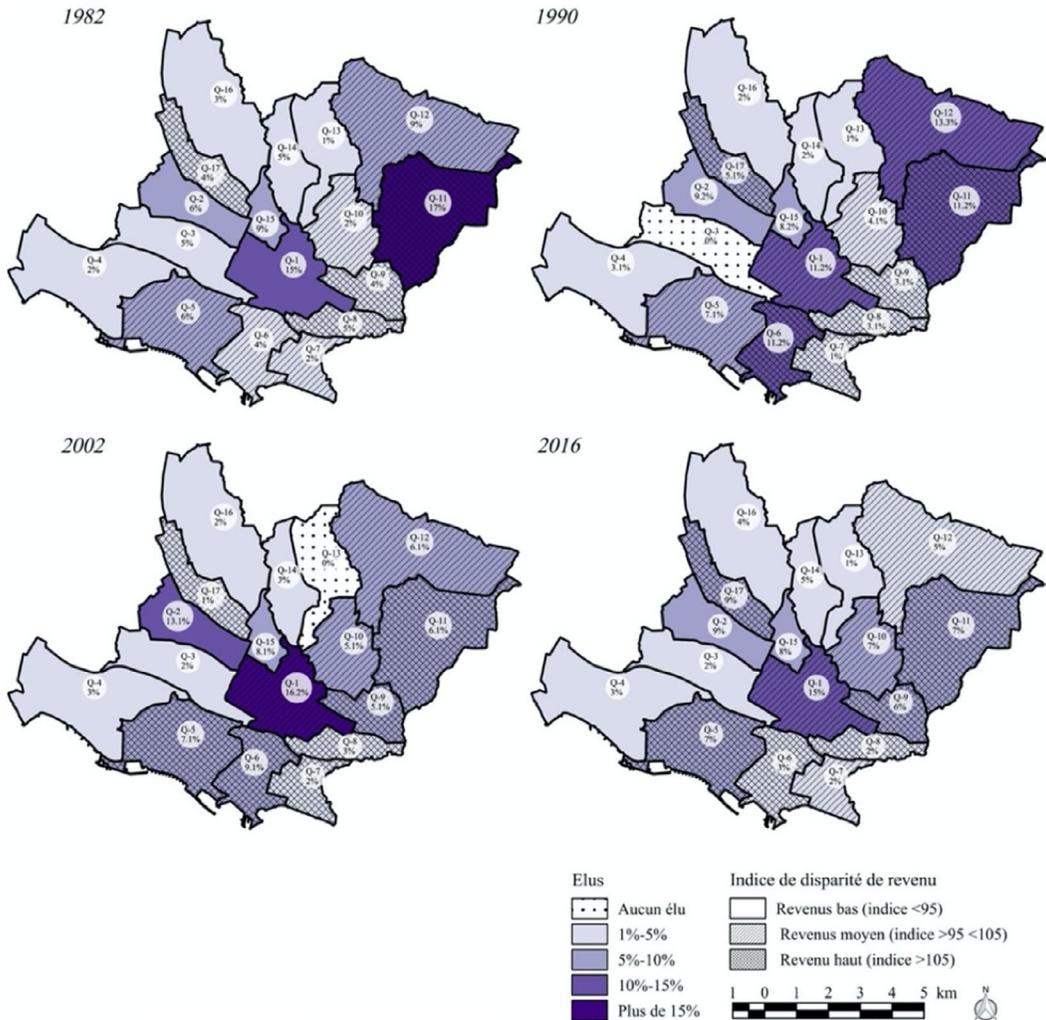


**CARTE 3** Nombre de sièges par Wahlkreis de Zurich (1990-2014) [Colour figure can be viewed at [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)]

moins « aisés » ce qui implique que la répartition des sièges contraint à offrir un nombre relativement important de sièges aux quartiers moins aisés de cette ville. En effet, si en 2014 le *Wahlkreis* 4+5 qui est la circonscription la plus aisée et importante du « triangle doré » zurichois possède 16 sièges, les *Kreise* 3, 9, 11 et 12 qui sont parmi les *Kreise* les moins aisés possèdent ensemble, en 2014, 64 sièges. Par conséquent, on constate que les *Wahlkreise* zurichois imposent donc une contrainte institutionnelle à la sélection spatiale. Tout simplement l'existence de circonscriptions attribue dans le cas zurichois des sièges à des quartiers peu « aisés » qui dans un système sans circonscriptions voient peu d'élus s'y domicilier à l'instar du cas lausannois.

En effet, cette contrainte est absente à Lausanne où l'inexistence de circonscriptions électorales laisse les élus lausannois se répartir géographiquement entre les quartiers de la ville de manière libre. Or, comme le montre la Carte 4, au fil des années les élus semblent davantage se répartir dans les quartiers centraux à revenu « moyen » ou dans les quartiers du « croissant doré » lausannois à revenu élevé que dans les quartiers de l'Ouest de la ville au niveau socio-économique moins élevé.

Par exemple, en 2016, seul 2% des élus habitent dans le quartier de Sébeillon/Malley [Q3], 3% à la Bourdonette [Q4] ou encore 2% à la Borde [Q14], trois quartiers parmi les moins aisés à Lausanne. A l'inverse, 15% des élus habitent au Centre-ville [Q1], un quartier



**CARTE 4** Dispersion spatiale des élus communaux de Lausanne selon leur quartier de résidence (1982-2016)  
[Colour figure can be viewed at [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)]

socio-économiquement moyen, 7% à Chailly [Q11], 7% à Montriond/Cour [Q5], 6% à Mousquines /Bellevue [Q9], trois quartiers historiques du « croissant doré » lausannois. Il existe ainsi tendanciellement à Lausanne une sélectivité spatiale des élus locaux qui n'est pas atténuée par une règle institutionnelle, et qui, fonction de la sélectivité sociale de élus, recrute davantage les élus habitant dans des quartiers aisés que dans des quartiers pauvres.

Nous avons donc un élément de réponse à notre deuxième question exploratoire: l'existence de circonscriptions électorales – comme à Zurich – semble atténuer la sélectivité spatiale des élus locaux qui peut prévaloir dans un système électif sans circonscription comme dans le cas lausannois. En effet, avec l'inexistence de contraintes institutionnelles tel que les circonscriptions électorales, il n'est pas surprenant que les élus locaux qui présentent en moyenne un profil social « supérieur » à la moyenne habitent également en moyenne dans les quartiers dont les habitants présentent un profil « supérieur » à la moyenne de la ville.

Notre analyse nous amène donc ici à deux résultats intéressants pour la sociologie des élites politiques locales. Premièrement, la sélectivité sociale des élus locaux peut se manifester

également par une sélectivité spatiale des élus locaux en termes de quartier de domicile. Deuxièmement, la présence d'un découpage électoral au sein du processus de recrutement distribuant spatialement les élus par groupes de quartiers organisé en circonscriptions tend à avoir un effet positif sur la représentation des quartiers les moins « aisés » au sein du législatif communal.<sup>10</sup>

## L'effet de l'appartenance partisane sur la sélectivité spatiale des élus locaux

Pour répondre à notre troisième question exploratoire, regardons désormais si l'appartenance partisane a un effet sur cette sélectivité spatiale. Nos résultats montrent dès lors une réelle concomitance entre l'appartenance partisane et le lieu de résidence des élus. En effet, en analysant la dispersion spatiale des élus au sein des différents groupes socio-économiques de quartier et selon leur appartenance partisane, on observe une sélectivité spatiale sous-jacente aux formations partisans très similaire entre Lausanne et Zurich. Pour cela nous nous concentrons dans notre analyse de ces deux villes sur les deux principaux partis du centre-gauche et du centre-droit, respectivement le Parti socialiste (PS) et le Parti libéral-radical (PLR).

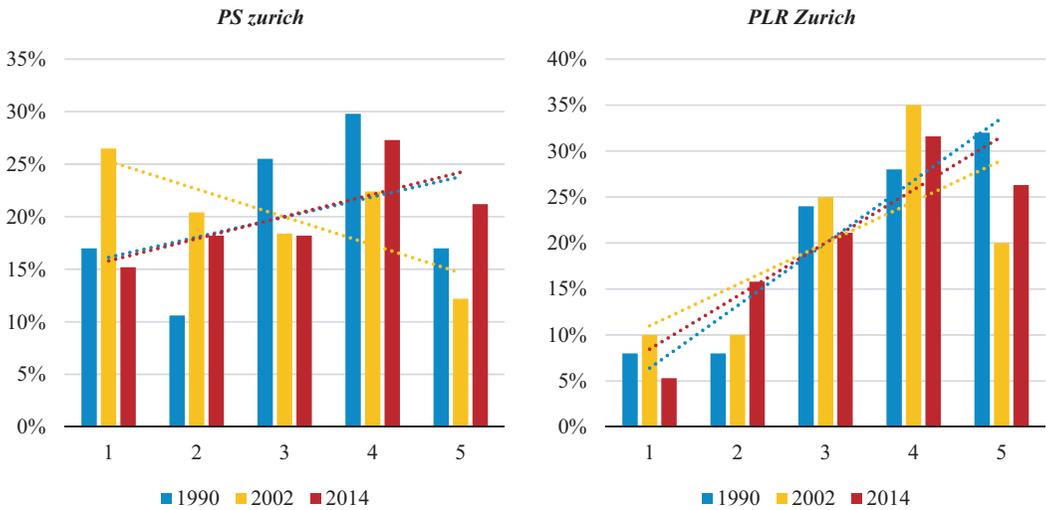
### La sélectivité spatiale des partis zurichois

À Zurich, les deux principaux partis du Conseil communal se distinguent par d'importantes différences en termes de lieu de résidence. La répartition des élus PLR au sein des quartiers classés par groupes de niveau de revenu (1990-2014) montre que les élus PLR de Zurich tendent à être davantage présents dans les quartiers les plus « aisés » que dans les quartiers les plus « pauvres » de la ville (Graphique 3). Sur les trois législatures étudiées, il est bien visible que plus le niveau socio-économique du quartier augmente, plus la proportion d'élus PLR zurichois y habitant augmente.

Au contraire, les élus du PS de Zurich tendent à plus se disperser géographiquement dans l'ensemble des quartiers en terme socio-économique avec tout de même une légère tendance à la surreprésentation au sein des quartiers « moyen-aisé » du quintile n°4 (Graphique 3).

On peut visualiser spatialement cette opposition dans la Carte 5 ci-après; celle-ci montre une surreprésentation des élus PLR au sein du « triangle doré » zurichois au Sud-Est de la ville et plus particulièrement au sein du *Wahlkreis* 7, devenu en 2014 le *Wahlkreis* 7+8. Au contraire les élus PS se concentrent davantage dans les quartiers du Nord et de l'Ouest où le revenu moyen est inférieur à la moyenne de la ville, plus particulièrement dans les *Kreise* 3, 9 et 11. On assiste donc à une sélectivité spatiale bien différente entre les deux partis. Le PS tend à faire élire des élus vivant dans des *Kreise* dont les revenus sont inférieurs à la moyenne ou dans des *Kreise* aux revenus moyens, alors que le PLR compte davantage d'élus dans des quartiers aisés. Il va sans dire que cette opposition dans la sélection spatiale des élus reflète les positions politiques et l'électorat davantage ciblé par chacune des formations politiques.

<sup>10</sup>Nous pouvons toutefois quelque peu nuancer ce constat dans la mesure où à Zurich, aucun règlement n'oblige les élus à habiter dans leur *Kreis* d'élection. De ce fait, il arrive que le « *Wohnkreis* » d'un élu ne soit pas identique à son « *Wahlkreis* ». Cette situation est relativement marginale. En effet, comme le montre l'Annexe 2, en 2018, la distribution des élus par *Wohnkreis* est relativement identique à l'attribution des sièges par *Wahlkreis*. Cependant, rien n'empêche institutionnellement que cette situation change dans le futur ou ait été différente par le passé (nous ne possédons pas de données à ce sujet). On peut toutefois s'attendre à ce qu'en terme de stratégie électorale, un élu afin de tirer profit de son ancrage local préfère se présenter comme candidat dans le *Wahlkreis* qui est aussi leur *Kreis* d'habitation.



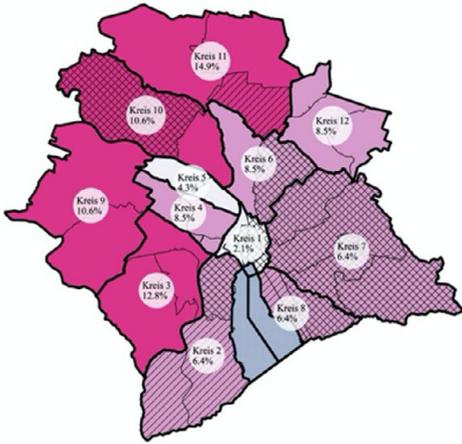
**GRAPHIQUE 3** Proportion d'élus communaux PS et PLR de Zurich classé selon le groupe de revenu de leurs quartiers de domicile (1990-2014, en %) [Colour figure can be viewed at [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)]

## La sélectivité spatiale des partis lausannois

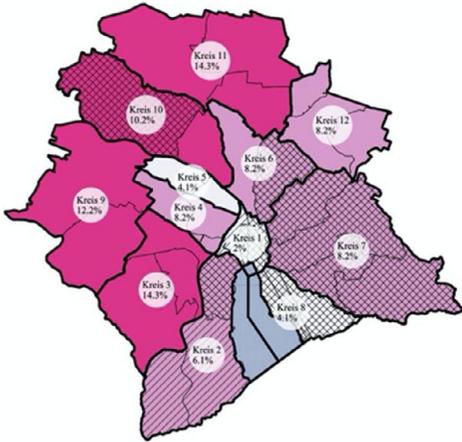
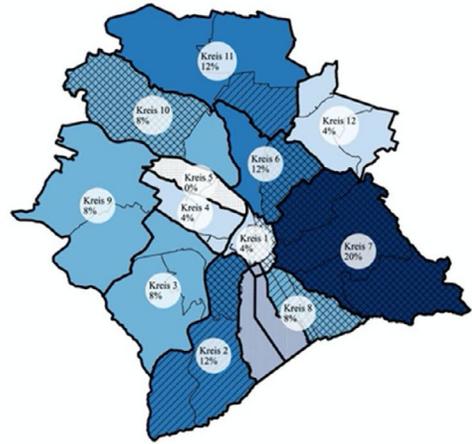
Comment s'effectue la sélectivité spatiale des partis lausannois dans un contexte où il n'existe pas de circonscription électorale ? Les deux principaux partis du Conseil communal (PS et PRD/PLR) présentent également des tendances relativement différentes. La répartition des élus PRD/PLR au sein des quartiers classés par groupes de niveau de revenu (1980-2014) montre que les élus PRD/PLR de Lausanne tendent à être davantage présents dans les quartiers « moyens » (groupe 3) et « très aisés » (groupe 5) que dans les quartiers le plus pauvres de la ville (Graphique 4 et Carte 6 ci-dessous). L'analyse de la courbe de tendance montre une pente positive qui s'accroît même en 2016, ce qui signifie que plus un quartier est « aisé » plus la proportion d'élus PRD/PLR y habitant augmente. Son allié du passé, le Parti Libéral (PL), présente une tendance identique (Annexe 3) avant sa fusion avec le PRD en 2008.

En revanche, les élus du PS tendent à se disperser géographiquement de façon relativement homogène dans l'ensemble des quartiers en termes socio-économiques jusqu'en 2002. Autrement dit, la sélectivité spatiale des élus PS a plutôt tendance à les disperser dans tout type de quartier en termes de niveau socio-économique avec des courbes de tendance aux pentes légèrement positives mais faibles (Graphique 4); la sélection sociogéographique de ces élus est donc relativement homogène dans la mesure où la répartition empirique observée est proche d'une répartition « idéale » qui devrait voir 20% d'élus dans chaque groupe de quartiers. On observe spatialement cette dispersion spatiale homogène sur la Carte 6 avec des élus PS habitant, jusqu'en 2002, tant dans le « croissant doré » que dans les quartiers de l'Ouest plus pauvres.

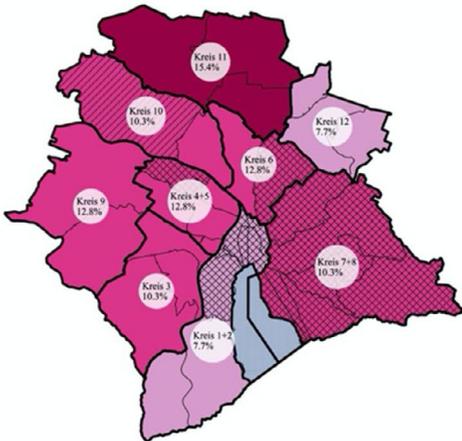
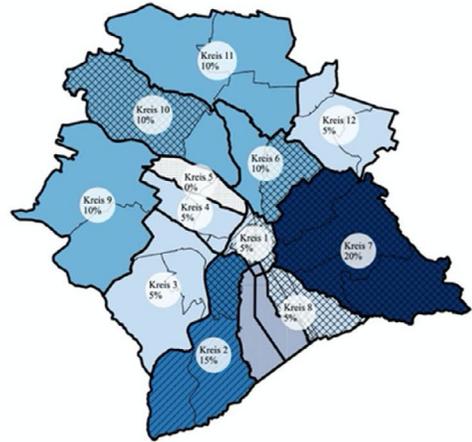
Toutefois, dès 2016, cette dispersion homogène laisse place à une surreprésentation des élus PS au sein des quartiers les moins favorisés et moyens (groupes 1; 2; 3): la pente de la courbe de tendance devient forte et négative. Ceci signifie qu'en 2016 plus un quartier est aisé moins on a de chance qu'un élu PS y habite. La Carte 6 ci-dessus montre bien comment en 2016, contrairement à la période 1982-2002, les élus PS sont moins présents dans les quartiers du « croissant doré » pour davantage habiter dans l'Ouest de la ville. On le constate dans l'Ouest dans les quartiers du Maupas/ Valency [Q2], de la Bourdonnette [Q4], de Bossons / Blécherette [Q16] et de Vinet/Pontaise.



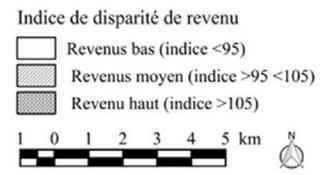
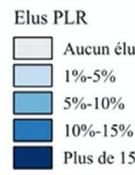
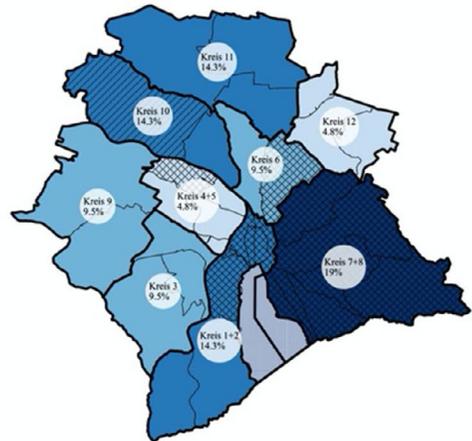
1990



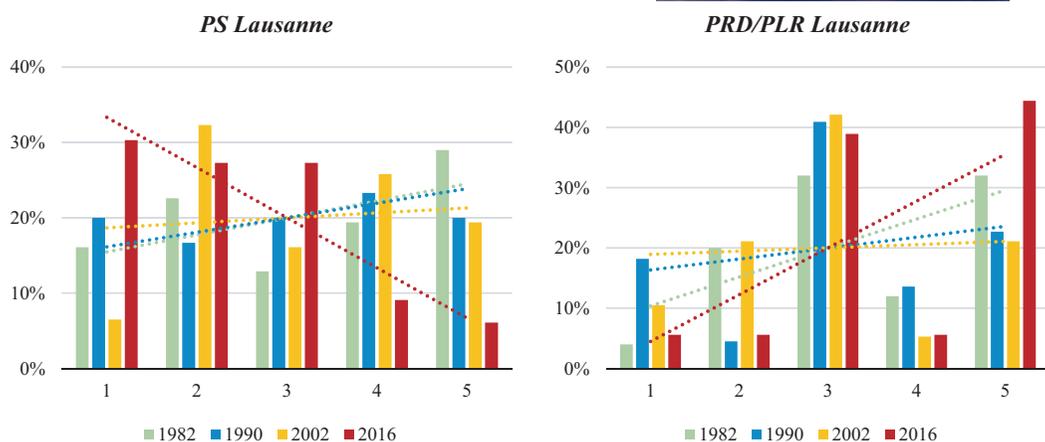
2002



2014



**CARTE 5** Comparaison de la dispersion spatiale des élus PS et PLR zurichoïses selon leurs Wahlkreise (1990-2016) [Colour figure can be viewed at wileyonlinelibrary.com]

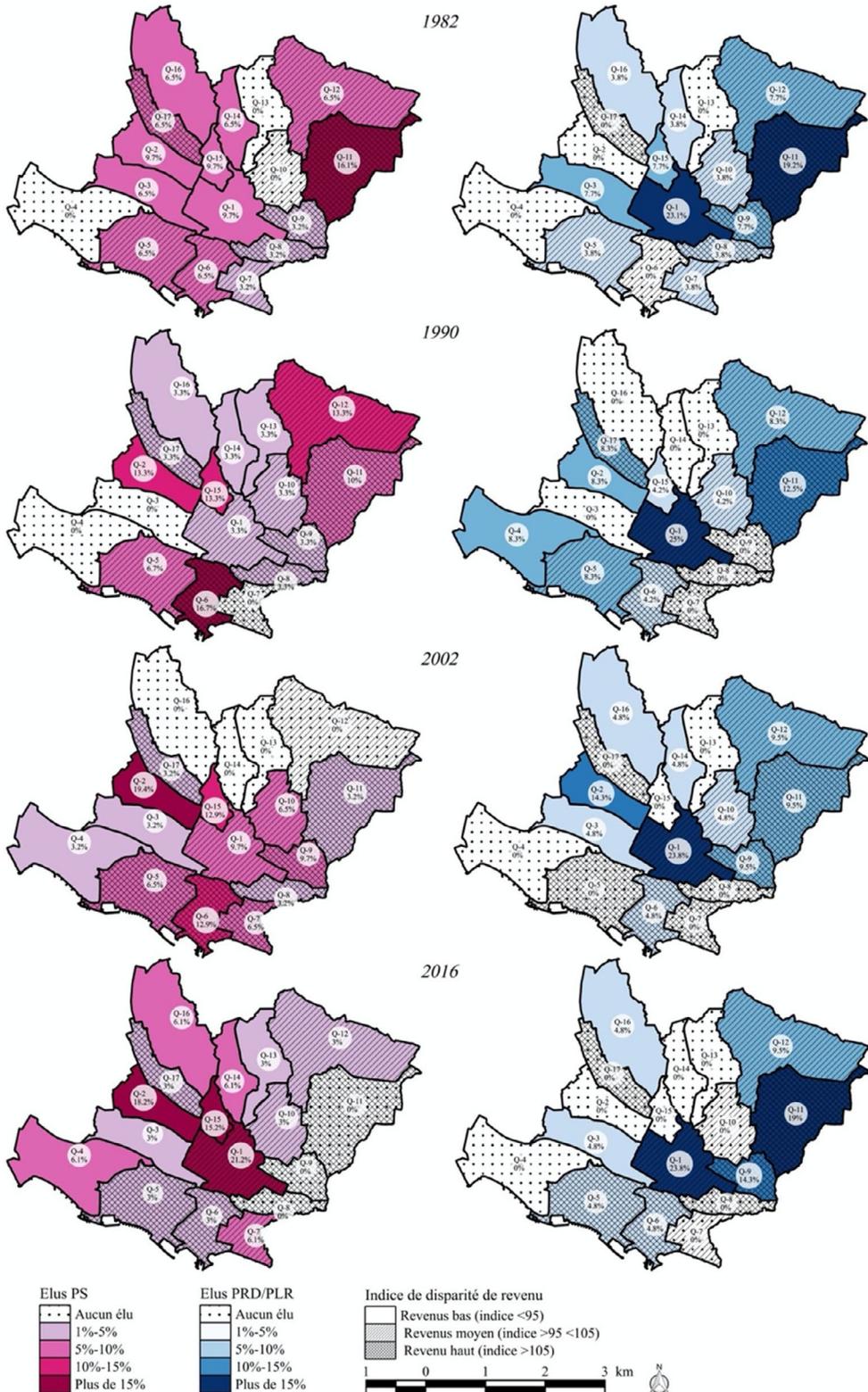


**GRAPHIQUE 4** Proportion d'élus communaux PS et PLR de Lausanne classé selon le groupe de revenu de leurs quartiers de domicile (1982-2016, en %) [Colour figure can be viewed at [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)]

Ce résultat peut paraître contradictoire: comment expliquer ce déplacement résidentiel des élus PS dans des quartiers moins « aisés » ? Sans pouvoir étayer empiriquement nos propos dans cet article, nous pouvons faire l'hypothèse que ce déplacement indique une gentrification en cours de certains quartiers de l'Ouest, notamment au Maupas, à Bossons et à la Pontaise (par exemple l'Avenue de Druey) ou encore Beaulieu et l'avenue de Grey où des signes de gentrification avaient déjà identifiés en 1990 par Roh (1990:75; 1996:60). Cette piste explicative reste à démontrer, mais il est possible que le processus de gentrification ne soit pas encore suffisamment avancé pour que ces quartiers soient classés dans les catégories des quartiers les plus aisés. Autrement dit, il serait possible qu'à l'échelle de l'ensemble de la commune ces quartiers restent encore des quartiers concentrant une population peu « aisée » (comme le suggère notre indice de disparité de revenu sur la Carte 6) mais que le processus de gentrification qui y a cours, notamment par la réhabilitation de certains vieux logements, y attire davantage d'habitants de classe moyenne dont font partie aujourd'hui également la majeure partie des conseillers communaux PS. Ce phénomène, s'il était observé, devrait être mis en relation avec la modification de l'électorat du PS depuis 20-30 ans qui compte toujours plus de personnes issues des classes moyennes universitaires parmi ses électeurs (Oesch & Rennwald, 2010: 239-340; Oesch, 2008; Hirter, 2000) et parmi ses élus nationaux et locaux (Pilotti, 2017; Di Capua, 2019). Ce lien entre l'élection communale d'une majorité de gauche et le processus de gentrification a été identifié dans d'autres capitales européennes où la gentrification est très marquée comme à Paris depuis les élections municipales de 2001 (Clerval, 2013:173). Seule une analyse plus fine de ces quartiers et de leurs structures de logement pourrait confirmer cette piste possible pour expliquer la surreprésentation des élus PS au sein des quartiers les moins favorisés en 2016 à Lausanne.

Plus généralement, la sélectivité spatiale des élus locaux lausannois montre donc aujourd'hui des élus de droite et écologiste (voir Annexe 4 pour les écologistes) davantage présents à l'Est et au Sud au sein du « croissant doré » et des élus socialistes qui, si davantage géographiquement dispersés par le passé, sont domiciliés aujourd'hui surtout dans les quartiers les moins aisés du Sud-Ouest au Nord-Ouest de la ville en passant par les quartiers socio-économiquement « moyens » du centre.

Notre analyse comparée des cas zurichois et lausannois permet de constater que les partis politiques, en tant qu'acteurs centraux du processus de recrutement des élus locaux, conditionnent de manière importante la représentativité spatiale des élus locaux. Nous avons donc des éléments de réponse heuristiques à notre troisième question exploratoire: la sélection spatiale



CARTE 6 Comparaison de la dispersion spatiale des élus PS et PRD/PLR par quartiers lausannois (1982-2016)  
[Colour figure can be viewed at [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)]

des élus locaux semble varier en fonction de l'appartenance partisane. La présence d'élus de centre-droit s'élève tendanciellement avec le niveau social du quartier de domicile alors que les élus de centre-gauche ont tendance à surtout habiter des quartiers socio-économiquement « moyens ».

Ce processus s'effectue selon nous pour deux raisons liées. Premièrement, le lieu d'habitation est un enjeu politique et électoral. Comme l'expliquent Douillet et Lefebvre (2017:130), « [les] élus [...] locaux] investissent le territoire local par un travail d'ancrage local qui est censé leur permettre de manifester les signes de leur attachement à la communauté locale. ». Dès lors à Zurich, le lieu d'habitation et le *Wahlkreis* sont un enjeu explicitement politique, chaque parti connaissant dans quels quartiers il trouve un électorat plus large en sa faveur. En l'absence de circonscriptions électorales, cet enjeu a sans doute une existence plus implicite et indirecte à Lausanne, dans la mesure où tant les élus PS que les élus PLR lausannois tendent à davantage habiter les quartiers de leurs électorats potentiels.

Deuxièmement, le lieu de résidence reflète la composition sociale des élus de chaque parti. En effet, on peut considérer que la variabilité de la sélectivité spatiale de chaque parti s'explique avant tout par la variabilité du profil social des élus de chaque parti. En tant qu'attribut du profil sociologique des élus, le type de quartier de résidence accompagne le type de profil sélectionné par un parti et ses électeurs. Il n'est alors pas surprenant de retrouver les élus PS dans des quartiers en cours de gentrification qui se composent en bonne partie d'habitants issus des nouvelles classes moyennes (*sociocultural professionals*) aujourd'hui principaux électeurs de la « new left » en Europe occidentale (Oesch & Rennwald, 2018: 10). Autrement dit, un parti socialement sélectif par rapport à ses élus tendra également à être très sélectif sur le plan spatial en termes de quartier de résidence des élus.

## CONCLUSION: LA MANIFESTATION SPATIALE DE LA SÉLECTIVITÉ SOCIALE

En tant que contribution exploratoire au champ de la sociologie des élites politiques suisses, cet article avait l'objectif d'analyser si la sélectivité sociale classiste des élus locaux mise en avant par la littérature se manifestait également par une sélection spatiale visible à travers le lieu de résidence des élus. Bien qu'il soit difficile de monter en généralité à partir de notre dispositif empirique comportant seulement deux cas d'étude, cette contribution a permis d'explorer ce qui semble être une manifestation supplémentaire de la classique sélectivité sociale des élites politique: la sélectivité spatiale du lieu de domicile. En effet, à partir de notre analyse il semblerait que la sélectivité sociale de l'élite politique locale et urbaine se manifeste également par une sélection géographique des élus à partir de leur quartier de résidence.

En formulant une série de questionnements exploratoires, cette recherche a premièrement cherché à identifier s'il existe des logiques de sélectivité spatiale des élus locaux. Nos résultats montrent que les élus locaux ne se répartissent pas dans les quartiers de la ville de façon aléatoire: les élus socialement sélectionnés (essentiellement par les partis et par l'électorat) tendent à habiter des quartiers également socialement sélectifs. Cette sélectivité spatiale donne lieu à une certaine homogénéité spatiale du lieu de résidence des élus qui tendent à habiter davantage dans des quartiers « moyens » et « aisés » que dans les quartiers dit « populaires ». Ce constat était spécialement valable pour le cas lausannois.

Deuxièmement, nous avons constaté qu'à Zurich, au contraire, la présence de circonscriptions électorales au sein d'un système de recrutement local semble atténuer la sélectivité spatiale des élus. En cela, la comparaison entre Lausanne et Zurich suggère que les *Wahlkreise* zurichois imposent une contrainte spatiale à la sélection des élus. En effet, le découpage électoral par circonscription, qui disperse géographiquement les sièges dans l'ensemble de la ville, conduit également à disperser les lieux de domicile des élus et notamment au sein des quartiers

les moins « aisés » généralement délaissés par les élus, comme le montre le cas lausannois. Ce deuxième constat ouvre de nouvelles pistes de recherche sur les conséquences spatiales potentielles des structures d'opportunités (Norris, 1997) qu'imposent les règles institutionnelles. Ce résultat pourrait donc encourager les municipalités urbaines à étudier l'idée d'instaurer des circonscriptions électorales afin d'améliorer tant la représentation sociale de leurs populations que celle de leurs quartiers au sein des législatifs communaux.

Troisièmement, nous avons observé que cette sélectivité spatiale, en tant que fonction de la sélectivité sociale, peut varier selon l'appartenance partisane des élus. En effet, les élus des partis socialistes des deux villes tendent à habiter davantage dans des quartiers/*Kreise* « populaires » et « moyens » que dans des quartiers « aisés »; alors que dans les deux villes, les élus des partis de la droite libérale-radical (PL, PRD et PLR) habitent surtout dans des quartiers socio-économiquement « moyens » ou « aisés ».

Cette analyse des lieux de résidence des élus locaux de Zurich et de Lausanne a exploré une nouvelle piste d'analyse heuristique pour la sociologie des élites politiques en Suisse. Celle-ci pourrait déboucher sur des recherches futures visant à mesurer la manifestation spatiale de la sélectivité des élus. Sur un plan normatif, ce type d'étude peut s'avérer nécessaire pour juger de la qualité de nos démocraties locales. En effet, le quartier de résidence contribue à façonner la façon dont les élus voient la ville et ses enjeux sociaux, politiques et économiques. Or, comme l'expliquent De Borman et al. (2001: 2), « la concentration (ou l'absence) d'élus dans certains types de quartiers, elle-même conséquence plus ou moins directe de la manière inégalitaire dont se structure socialement la délégation des pouvoirs, ne peut à son tour rester sans influence sur la manière dont sont transmis, relayés, interprétés, déformés et finalement traités les problèmes sociaux [...] ». Cette sélectivité spatiale classiste peut à son tour se traduire dans des priorités d'action en termes de politiques publiques locales induites par la prédominance de certains quartiers de résidence parmi les élus locaux. La représentativité spatiale des élus locaux constitue donc un enjeu démocratique au sein d'une collectivité locale et doit devenir une question à part entière de la sociologie des élites. En effet, si le lieu de résidence constitue une composante inhérente à l'identité sociale de l'élite politique, l'absence d'élus dans certains quartiers – de même que leur concentration dans d'autres – deviennent *de facto* un enjeu pour la représentativité des organes législatifs locaux.

Cet article a proposé une recherche exploratoire montrant que l'étude de l'identité gouvernants-gouvernés ne doit pas seulement être évaluée selon des dimensions sociales ou politiques, mais également spatiales comme le permet une information telle que le lieu de résidence. Cet article ouvre ainsi la voie à d'autres analyses qui pourront, en incluant plus de cas d'étude et en développant d'autres dispositifs empiriques, approfondir comment la sélection sociale de l'élite politique peut se manifester par une sélection spatiale.

## ACKNOWLEDGEMENTS

Special thanks to Professor André Mach (University of Lausanne) for his review and advice in carrying out this research.

## DATA AVAILABILITY STATEMENT

The data that support the findings of this study are available from the corresponding author upon reasonable request.

## ORCID

Roberto Di Capua  <https://orcid.org/0000-0003-1044-5516>

## RÉFÉRENCES

- Biaudet, J.-C. (1983). *Histoire de Lausanne* ([2e tirage]). Privat.  
 Clerval, A. (2013). *Paris sans le peuple: La gentrification de la capitale*. La Découverte.

- Craviolini, C., Heye, C., & Odermatt, A. (2009). Zurich's Langstrasse quarter in the context of gentrification and urban housing market processes. *European Network for Housing Research (ENHR) Conference*, 1–19.
- Cunningham, N., & Savage, M. (2015). The secret garden? Elite metropolitan geographies in the contemporary UK. *The Sociological Review*, 63, 321–348.
- de Borman, L., Dobruszkes, F., & Marissal, P. (2001). Analyse socio-spatiale du lieu de résidence des élus communaux à Bruxelles et en périphérie. *Belgeo. Revue belge de géographie*, 1–2, 63–75.
- Debroux, T., Decroly, J.-M., Deligne, C., Galand, M., Loir, C., & Van Crielingen, M. (2007). Les espaces résidentiels de la noblesse à Bruxelles (XVIIIe–XXe siècle). *Belgeo. Revue belge de géographie*, 4, 441–452.
- Di Capua, R. (2019). Système de milice et professionnalisation politique. In A. Pilotti & O. Mazzoleni (Eds.), *Le recrutement des élus locaux à Lausanne et Zurich de 1946 à 2016: Un système de 'milice' très sélectif?* (pp. 171–212). Alphil.
- Douillet, A.-C., & Lefebvre, R. (2017). *Sociologie politique du pouvoir local*. Armand Colin.
- Engstrom, R., & McDonald, M. (1986). Effect of at-large versus district elections on racial representation in U.S. In B. Grofman & A. Lijphart (Eds.), *Electoral laws and their political consequences* (pp. 203–225). Agathon Press.
- Gagnon, F. (2006). *Le Congrès des États-Unis*. Presses de l'Université du Québec.
- Genieys, W. (2011). *Sociologie politique des élites*. Armand Colin.
- Herman, M., Heye, C., & Leuthold, H. (2005). *Soziokulturelle Unterschiede in der Schweiz. Vier Indizes zu räumlichen Disparitäten 1990–2000*. Bundesamt für Statistik.
- Hirter, H. (2000). *Elections 1999: Composition et orientation politique de l'électorat lors des élections fédérales de 1999*. Haupt Verlag.
- Joye, D., Huissoud, T., & Schuler, M. (1995). *Habitants des quartiers, citoyens de la ville?* Zürich: Seismo.
- Koll-Schretzenmayr, M., Ritterhoff, F., & Siebel, W. (2009). In Quest of the Good Urban Life: Socio-Spatial Dynamics and Residential Building Stock Transformation in Zurich. *Urban Studies*, 46(13), 2731–2747.
- Liechtenhan, W., Poprawe, M., & Gschwendt, C. (2017). Sozialraummonitoring : Die Quartiere der Stadt Zürich im Vergleich. *Stadtentwicklung Zürich, Präsidialdepartement*.
- Meylan, J. (1984). *Aspects de la vie politique à Lausanne II : élections 1882–1982*. Ville de Lausanne-Office d'études socio-économiques et statistiques.
- Norris, P. (1997). *Passages to power: Legislative recruitment in advanced democracies*. Cambridge University Press.
- Oberti, M., & Prêteceille, E. (2004). Les classes moyennes et la ségrégation urbaine. *Education et sociétés*, no, 14(2), 135–153.
- Oberti, M., & Prêteceille, E. (2016). *La ségrégation urbaine: Vol. Repères*. La Découverte.
- Oesch, D. (2008). The changing shape of class voting. *European Societies*, 10(3), 329–355.
- Oesch, D., & Rennwald, L. (2010). La disparition du vote ouvrier? Le vote de classe et les partis de gauche en Suisse. In P. Sciarini & S. Nicolet (Eds.), *Le destin électoral de la gauche: Le vote socialiste et vert en Suisse* (pp. 219–256). Georg.
- Oesch, D., & Rennwald, L. (2018). Electoral competition in Europe's new tripolar political space: Class voting for the left, centre-right and radical right. *European Journal of Political Research*, 57(4), 783–807.
- Pilotti, A., Mach, A., & Mazzoleni, O. (2010). Les parlementaires suisses entre démocratisation et professionnalisation, 1910–2000. *Swiss Political Science Review*, 16(2), 211–245.
- Rérat, P. (2012). Choix résidentiel et gentrification dans une ville moyenne. *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- Rérat, P., & Lees, L. (2011). Spatial capital, gentrification and mobility: Evidence from Swiss core cities. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 36(1), 126–142.
- Rérat, P., Söderström, O., Besson, R., & Pigué, É. (2008). Une gentrification émergente et diversifiée: Le cas des villes suisses. *Espaces et sociétés*, 132–133, 39–56.
- Rérat, P., Söderström, O., Pigué, É., & Besson, R. (2010). From urban wastelands to new-build gentrification: The case of Swiss cities. *Population, Space and Place*, 16(5), 429–442.
- Roh, C. (1990). Revenus, fortune et impôts à Lausanne. *Office d'études socio-économiques et statistiques de la ville de Lausanne*, 199.
- Roh, C. (1996). La mosaïque sociale lausannoise. *Office d'études socio-économiques et statistiques de la ville de Lausanne*, 165.
- Thomas, M.-P. (2013). *Urbanisme et modes de vie: Enquête sur les choix résidentiels des familles en Suisse*. EdAlphil.
- Töndury, A. (2013). Der ewige K(r)ampf mit den Wahlkreisen. In A. Good & B. Platipodis (Eds.), *Direkte Demokratie. Herausforderungen zwischen Politik und Recht. Festschrift für Andreas Auer zum 65. Geburtstag* (pp. 51–69). Stämpfli Verlag.
- Trounstein, J., & Valdini, M. (2008). The context matters: The effects of single-member versus at-large districts on city council diversity. *American Journal of Political Science*, 52(3), 554–569.
- Van Hamme, G., & Marissal, P. (2008). Lectures politiques du lieu de résidence des candidats aux élections bruxelloises. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 4.
- Vatter, A. (2015). Les petits partis sont les perdants du système électoral fédéraliste. *La Vie économique*, 5.

- Vazeilles, J. (2012). Habiter le pouvoir. Les logiques résidentielles des élites clermontoises d'après les "carnets mondains" du préfet du Puy-de-Dôme sous la IIIe République. *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et Cultures »*, 35–36.
- Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales: Pratiques et méthodes*. La Découverte.
- Zünd, C. (2017, septembre 10). *La Langstrasse, creuset des mutations urbaines*.
- Zwicky, R., & Kübler, D. (2016). Demokratie nach Gemeindefusionen. Eine Fallstudie in der Stadt Aarau. *ZDA Studienberichte - Zentrum für Demokratie Aarau*, 6.

## AUTHOR BIOGRAPHY

**Roberto Di Capua** is a Junior Lecturer at the Institute of Political Studies of the University of Lausanne. His research activities focus on Swiss local and national politics, urban politics, elite sociology, epistemology of social sciences (epistemological thought of Georg Lukacs and Lucien Goldmann).

## SUPPORTING INFORMATION

Additional supporting information may be found in the online version of the article at the publisher's website.

**How to cite this article:** Di Capua, R. (2022). La sélectivité spatiale de l'élite politique locale: Une analyse exploratoire du lieu de résidence des élus communaux de Zurich et Lausanne (1980-2016). *Swiss Political Science Review*, 28, 81–104. <https://doi.org/10.1111/spsr.12481>